

Le Petit Ambeyracois

Automne 2023



La bibliothèque reprend ses horaires habituels

Le mercredi de 14h à 15h30

Le samedi de 10h30 à 12h

Si vous souhaitez des livres spécifiques, vous pouvez nous en donner les références avant le 20 de chaque mois, ainsi nous les demanderons à la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron). S'ils sont disponibles ils nous seront remis lors de la navette d'échange mensuelle

Les obligations légales de débroussaillage OLD

Chaque année des incendies ravagent nos forêts causant d'importants dégâts matériels et parfois la perte de vies humaines.

Le débroussaillage est une obligation qui incombe à chaque propriétaire de constructions et de chemins privés.

Arrêté préfectoral 12-2021-01-07-005 du 07 janvier 2021.

Cet arrêté indique que chaque propriétaire doit débroussailler :

- ✓ sur 50m autour des constructions, chantiers ou autres installations.
- ✓ sur les voies d'accès privées pour dégager toute végétation sur une hauteur à l'aplomb de la voie de 5m et de 2 m de part et d'autre de la bande de roulement

Débroussailler, c'est se protéger du feu !

Aussi pour vous aider à mieux protéger votre famille, votre habitation et notre forêt contre les incendies une réunion publique est organisée avec le SDIS de Rodez et la gendarmerie le

Vendredi 15 septembre à 19h30
Salle des fêtes de Saint Clair (Salvagnac Cajarc).

Un vin d'honneur et un petit buffet seront offerts à l'issue de la réunion.

Les animations à venir :

- ✓ **Pressage jus de pomme**

Judi 19 octobre avec l'association Terre Paysanne.

- ✓ **LPO observation des rapaces matinée migrations**

Samedi 21 octobre

Rendez-vous au saut de la mounine à partir de 9h.

Événements d'automne à la bibliothèque d'Ambeyrac.

Pour la défense du patrimoine vivant, la bibliothèque municipale met en place une **grainothèque**.

Deux bibliothécaires suivront fin septembre une formation. Nous espérons que vous participerez nombreux à ce nouveau projet qui est la suite du troc plantes et graines de ce printemps.

Il s'agit de partager, d'échanger et de conserver fleurs, légumes et fruits.

Nous avons un fond participatif de livres sur le thème jardinage, potager, fleurs ...

Les ateliers pour les enfants vont redémarrer.

✓ Atelier land art

Samedi 30 septembre de 10h à 12h

Atelier gratuit. Nombre de places limité.

Inscription obligatoire au 06 03 99 78 05.

✓ Ateliers décoration de Noël

Samedi 2 décembre de 10h à 12h

Mercredi 6 décembre jours de la St Nicolas,

un goûter sera offert aux enfants. A partir de 14h.

17 novembre 20h30

Mois du film documentaire

Salle des fêtes d'Ambeyrac.

Dans le cadre du festival « **Alimentterre** » avec l'association SOL, alternatives agroécologiques et solidarités,

projection du documentaire

« Les agités du bocage »

Durée : 53 minutes

Réalisateur Thomas YZEBE.

Des habitants de l'Avesnois

(Nord, frontière belge) luttent pour la défense du bocage, paysage agricole et culturel majeur, menacé par des producteurs de l'agrobusiness belges et néerlandais.

Projection suivie d'un débat et d'un pot amical.

Evolution de la gestion des déchets

Dans le cadre de la transition écologique et pour une meilleure gestion des déchets la communauté de commune met en place des nouveaux éco-points de collectes.

A compter du mois d'octobre, le tri sélectif des ordures ménagères sera collecté en vrac dans les colonnes d'apport volontaire.

Les habitants qui n'ont plus de sacs jaunes peuvent déjà vider le tri sélectif en vrac dans les conteneurs.

Une dotation de sacs cabas réutilisables pour le transport des déchets recyclables jusqu'aux conteneurs est disponible à la mairie pour chaque foyer.

La distribution aura lieu **tous les samedis matin de 10h à 12h à partir du 30 septembre**.

A cette occasion nous vous informerons de votre numéro d'adressage .

La dotation par habitant est la suivante : 1 sac cabas pour les foyers de 1 à 3 personnes et 2 sacs cabas pour les foyers de 4 personnes et plus.



Ouest Aveyron Communauté met à disposition des habitants du territoire en **maison individuelle avec jardin des composteurs en bois** non traité d'une capacité de 400 litres, contre une participation financière de **15 €**.

Ces composteurs sont distribués **sur réservation** à la zone industrielle des Gravasses à Villefranche-de-Rouergue (rue Gabriel Soulié, à côté de la Recyclerie).



Comment réserver mon composteur ?

Deux possibilités pour réserver votre composteur :

par téléphone

au **05.65.65.08.01**

– en ligne en remplissant le formulaire de réservation

[Le compostage - Site officiel de Ouest Aveyron Communauté](#)

Prochaine date de distributions : Mardi 3 octobre 2023 de 8h30 à 12h30